



# CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU DE SEANCE

Séance du 21 mars 2022 à 18 heures 30 minutes  
Mairie

**Présents :**

Mme BLY Natacha, M. BRAILLY Stéphane, Mme CABOT Evelyne, M. DIEUDONNÉ Philippe, M. DUBREUIL Alban, Mme HELIE Marie-Aude, M. KOWALCZYK Jean-Michel, M. PARIS Frédéric, M. PARIS Damien, Mme PESQUEUX Yolande, Mme SACLEUX-FEVRE Frédérique, Mme SECK Tatiana

**Procuration(s) :**

M. CAHARD Jacques donne pouvoir à Mme BLY Natacha, Mme COUSIN Aurélie donne pouvoir à M. PARIS Damien, M. DUGATS François donne pouvoir à Mme HELIE Marie-Aude

**Absent(s) :**

**Excusé(s) :**

M. CAHARD Jacques, Mme COUSIN Aurélie, M. DUGATS François

**Secrétaire de séance :** Mme SACLEUX-FEVRE Frédérique

**Président de séance :** Mme BLY Natacha

Madame BLY Natacha informe les membres présents que Monsieur CAHARD Jacques, Maire, est excusé pour cette réunion du conseil municipal et que selon le tableau de gouvernance, elle préside cette séance. Madame BLY Natacha explique qu'en raison de cette absence, la quatrième question de l'ordre du jour est reportée à la prochaine réunion du conseil municipal.

**1 - Approbation du procès-verbal de la séance du 21/02/2022**

Le procès-verbal du conseil municipal du 21 février 2022 a été envoyé par courrier électronique aux conseillers municipaux. Sans question ni remarque, il est approuvé à l'unanimité.

**2 - Vote du Compte de Gestion 2021**

Madame l'adjoint au maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le Trésorier payeur à la clôture de l'exercice. Madame l'adjoint au maire vise et certifie que les montants des titres à recouvrer et des mandats émis sont conformes à ses écritures. Le compte de gestion doit être voté en même temps que le compte administratif. Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées.

Après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice, le conseil municipal, à l'unanimité, vote le compte de gestion de la commune pour l'exercice 2021, établi par le trésorier municipal. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

VOTE : Adopté à l'unanimité

**3 - Vote du Compte Administratif 2021**

Madame Yolande PESQUEUX, doyenne de l'assemblée, présidente de la séance donne acte de la présentation faite du compte administratif 2021 de la commune et donne lecture de la note de présentation brève et synthétique. Elle reconnaît la sincérité des écritures et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :

**En section de fonctionnement :**

|                      |              |
|----------------------|--------------|
| Dépenses prévues :   | 920 289,25 € |
| Dépenses réalisées : | 770 512,93 € |

|                                   |              |
|-----------------------------------|--------------|
| Recettes prévues :                | 920 289,25 € |
| Recettes réalisées :              | 804 675,14 € |
| Excédent de fonct. 2020 reporté : | 114 138,25 € |

En section d'investissement :

|   |              |
|---|--------------|
| Dépenses prévues :                      | 494 993,12 € |
| Dépenses réalisées :                    | 176 286,76 € |
| Reste à réaliser en dépenses :          | 25 483,00 €  |
| Recettes prévues :                      | 494 993,12 € |
| Recettes réalisées :                    | 244 471,70 € |
| Reste à réaliser en recettes :          | 66 500,00 €  |
| Déficit d'investissement 2020 reporté : | 96 488,12 €  |

Résultat de clôture de l'exercice :

|                                   |                     |
|-----------------------------------|---------------------|
| Résultat de fonctionnement 2021 : | 148 300,46 €        |
| Résultat d'investissement 2021 :  | - 28 303,18 €       |
| <b>Résultat global 2021 :</b>     | <b>119 997,28 €</b> |

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le compte administratif 2021.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

N'a pas pris part au vote : Mme BLY Natachapour le pouvoir de M. CAHARD Jacques.

4 - Affectation des résultats 2021

Le Conseil municipal, après avoir approuvé, ce jour, le compte administratif de l'exercice 2021,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2021,

Constatant que le Compte administratif fait apparaître :

|  |              |
|--|--------------|
| – Un excédent de fonctionnement de :           | 34 162,21 €  |
| – Un excédent reporté de :                     | 114 138,25 € |
| Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : | 148 300,46 € |
| – Un déficit d'investissement de :             | 28 303,18 €  |
| – Un excédent des restes à réaliser de :       | 41 017,00 €  |
| Soit un excédent de financement de :           | 12 713,82 €  |

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :

|  |                     |
|--|---------------------|
| <b>Affectation complémentaire en réserve (1068)</b>    | <b>0,00 €</b>       |
| <b>Résultat reporté en fonctionnement (002)</b>        | <b>148 300,46 €</b> |
| <b>Résultat d'investissement reporté (001) déficit</b> | <b>28 303,18 €</b>  |

VOTE : Adoptée à l'unanimité

5 - Installations classées - Enquête publique - Sté INOVA PULP & PAPER

En raison de l'absence de Monsieur le Maire, la présidente de séance retire ce point à l'ordre du jour et le reporte à la prochaine réunion du conseil municipal.

6 - Questions diverses

Mme Bly rappelle les dates des prochaines réunions.

les plannings de tenue des bureaux de vote pour les élections présidentielles et législatives sont distribués.

La parole est donnée à Mme Sacleux-Fèvre Frédérique. En tant que membre de l'association des Anciens Combattants de Valliquerville, elle souhaite savoir si la commune accepterait d'ajouter aux mats, présents devant la Mairie, le drapeau ukrainien. Les membres présents valident cette proposition.

Madame Sacleux-Fèvre demande si l'entreprise Linex est soumise à un plan de prévention du risque qui couvre le périmètre jusqu'à l'école de Valliquerville. En effet, si cela était le cas, il serait nécessaire de l'intégrer dans le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) de l'école. Monsieur Paris Frédéric prendra contact avec l'entreprise pour apporter une réponse à cette question.

Sans autre intervention, ni remarque, Madame BLY Natacha remercie les membres présents et lève la séance à 19h50.

Fait à VALLIQUERVILLE  
Madame BLY Natacha, Adjoint au Maire.

The image shows a handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke. To the right of the signature is a circular official stamp in blue ink. The stamp contains the text "MAIRIE DE VALLIQUERVILLE" around the top edge and "Seine-Maritime" around the bottom edge. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a figure holding a staff and a star above its head.